

SE DÉCLARER SATISFAIT·E DE SA RELATION : UNE NORME LARGEMENT RÉPANDUE

La grande majorité des personnes en couple hétérosexuel se disent satisfaites de leur relation. Toutefois, l'insatisfaction augmente pour les femmes, les personnes les plus diplômées, en cas de désaccords sur les tâches domestiques et avec le nombre d'enfants.

Marion MAUDET*
Karine PIETROPAOLI*

DES PERSONNES EN COUPLE PLUTÔT SATISFAITES DE LEUR RELATION

Les personnes vivant en couple hétérosexuel cohabitant se déclarent, dans l'ensemble, satisfaites de leur relation conjugale (Beaujouan, 2009). Sur une échelle allant de 0 à 10, 86 % d'entre elles donnent une note entre 8 et 10, 68 % une note comprise entre 9 et 10 (Fig. 1). Se déclarer satisfait·e de sa relation est donc une norme conjugale largement répandue.

LES FEMMES ET LES PLUS DIPLOMÉ·ES MOINS SATISFAIT·ES

Se déclarer peu satisfait·e de sa relation (note entre 0 et 7) dépend de différents facteurs. Les femmes se déclarent plus insatisfaites de leur relation conjugale que les hommes (16 % contre 11 %), mais dans des proportions bien moindres que l'insatisfaction déclarée à l'égard de la répartition des tâches domestiques (35 % contre 17 %) (Fig. 1). La satisfaction à l'égard de la relation conjugale diminue également avec le niveau de diplôme (Fig. 2) : alors que 49 % des femmes et 62 % des hommes les moins diplômé·es se déclarent absolument satisfait·es de leur relation, c'est le cas de seulement 38 % des femmes et 46 % des hommes titulaires d'un Bac+5 ou plus. Les plus diplômé·es tendent à nuancer la satisfaction conjugale, sans pour autant se déclarer très insatisfait·es. Ils et elles sont également les plus insatisfait·es de la répartition des tâches domestiques. La durée de la relation a un effet sur la satisfaction conjugale déclarée par les femmes : plus la relation dure dans le temps, moins elles la déclarent satisfaisante, ce qui n'est pas le cas pour les hommes : 12 % des femmes vivant en couple depuis moins de 10 ans attribuent une note comprise entre 0 et 7 contre 18 % de celles vivant en couple depuis plus de 10 ans. Certaines situations augmentent les déclarations de satisfaction conjugale mais n'ont pas d'effet sur la satisfaction vis-à-vis de la répartition des tâches domestiques : être marié·e ou pacsé·e, être catholique ou

musulman·e pratiquant·e (60 % donnent la note maximale de 10 à leur relation contre 45 % des personnes sans religion). Ceci révèle la force de la norme conjugale dans les milieux religieux.

DES FEMMES PLUS INSATISFAITES AU FIL DES NAISSANCES

L'insatisfaction à l'égard de la relation conjugale et de la répartition des tâches domestiques augmente également avec la fréquence des désaccords à l'égard de cette répartition (Fig. 3). 39 % des femmes qui déclarent être souvent ou très souvent en désaccord au sujet des tâches domestiques attribuent une note de satisfaction entre 0 et 7 à leur relation conjugale contre 7 % de celles qui ne se disent jamais en désaccord. Les mêmes tendances sont observables chez les hommes, avec toutefois une insatisfaction déclarée moins forte. De plus, l'insatisfaction vis-à-vis de la répartition des tâches domestiques (et, dans une moindre mesure, de la relation de couple) augmente pour les femmes avec le nombre d'enfants, une tendance non observée, voire inversée, pour les hommes (Fig. 4). Cette situation peut s'expliquer par l'accroissement des tâches domestiques assumées par les mères, due en partie à la réduction de leur activité professionnelle. Ces dernières assument l'essentiel des tâches parentales (Régner-Loilier et Hiron, 2010). Leur insatisfaction traduit ainsi les inégalités matérielles de genre dans la famille.

RÉFÉRENCES

- Beaujouan É. 2009. [Fréquence des désaccords, satisfaction dans le couple et séparation](#). In Régner-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles* (p. 137-160). Ined.
- Régner-Loilier A., Hiron C. 2010. [Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant](#). *Revue des politiques sociales et familiales*, 99, 5-25.

* Centre Max Weber.

Fig. 1 : Satisfaction déclarée vis-à-vis de sa relation conjugale et de la répartition des tâches domestiques selon le genre



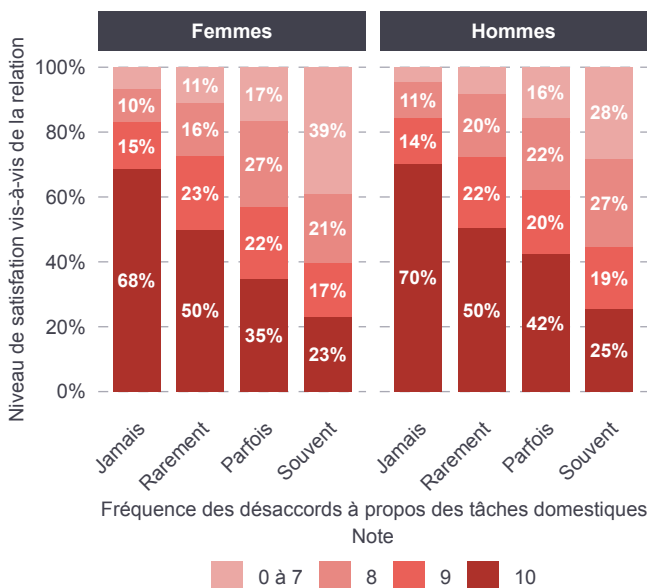
Lecture : 46 % des femmes se déclarent tout à fait satisfaites de leur relation conjugale (attribution de la note maximale de 10) contre 52 % des hommes.
Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.
Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 2 : Se déclarer tout à fait satisfait-e (note de 10) de sa relation conjugale et de la répartition des tâches domestiques selon le genre et le diplôme



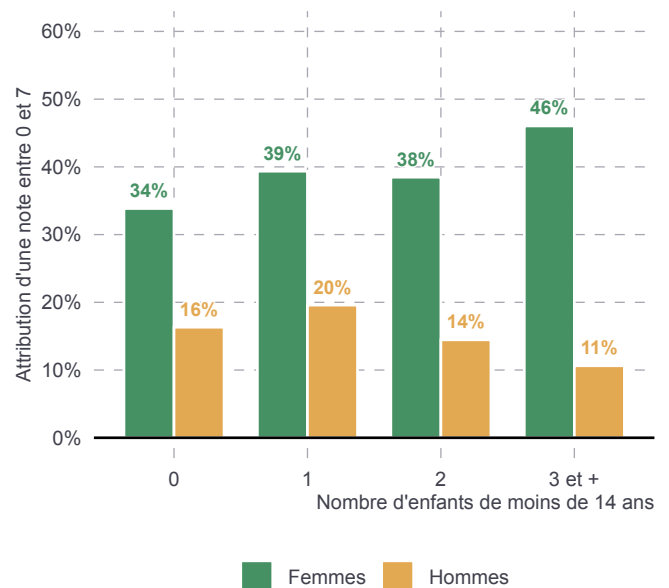
Lecture : 38 % des femmes diplômées d'un Bac + 5 ou plus se déclarent tout à fait satisfaites de leur relation conjugale (attribution de la note maximale de 10) contre 49 % des diplômées d'un brevet ou moins.
Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.
Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 3 : Satisfaction déclarée vis-à-vis de sa relation conjugale selon le genre et la fréquence des désaccords sur les tâches domestiques



Lecture : 39 % des femmes qui déclarent être souvent ou très souvent en désaccord au sujet des tâches domestiques se déclarent insatisfaites de leur relation conjugale (attribution d'une note entre 0 et 7) contre 28 % des hommes.
Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.
Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 4 : Se déclarer insatisfait-e (note entre 0 et 7) de la répartition des tâches domestiques selon le genre et le nombre d'enfants dans le ménage



Lecture : 46 % des femmes vivant avec au moins 3 enfants de moins de 14 ans se déclarent insatisfaites de la répartition des tâches domestiques (attribution d'une note entre 0 et 7), contre 11 % des hommes vivant avec au moins 3 enfants.
Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en couple hétérosexuel cohabitant en France hexagonale.
Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).